



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 26682

Texte de la question

M. Christian Estrosi appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies sur les destructions d'essais d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Cet été, 22 essais de plantes transgéniques sur 54 ont été saccagés en France, portant un préjudice certain aux activités de recherche en biologie végétale, domaine dans lequel notre pays se classe parmi les meilleurs au plan international. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question, et quelles mesures elle entend mettre en oeuvre afin de protéger les essais de bandes de culture conventionnelles.

Texte de la réponse

Les saccages de plantations végétales expérimentales intervenus cet été portent en effet un préjudice certain aux activités de recherche. Ces essais au champ s'avèrent indispensables pour des raisons scientifiques, en particulier dans le but d'apprécier de façon rigoureuse l'existence de risques éventuels ou les mesures à prendre pour assurer au mieux la coexistence des filières végétales. Cinq des essais détruits portaient d'ailleurs sur des plantes conventionnelles, comme si, aux yeux des auteurs de ces actes de vandalisme, c'est toute l'innovation végétale qui devait être combattue. Il est cependant essentiel que la France maintienne une recherche de qualité dans le domaine des biotechnologies et de la transgénèse végétale faute de quoi nous deviendrions un partenaire totalement dépendant de technologies étrangères et des produits mis au point ailleurs, dans un domaine où nous nous situons pourtant au meilleur niveau scientifique mondial. Le risque de délocalisation de la production et de la transformation deviendrait alors grave, au détriment de la compétitivité de notre agriculture et de notre sécurité alimentaire. Face à des actes aussi irresponsables que ceux de cet été, l'intervention résolue des forces de l'ordre et des poursuites judiciaires nous paraissent nécessaires. Ces actions condamnables ne doivent pas altérer notre volonté de poursuivre un effort de recherche essentiel, et d'apporter à nos concitoyens toute l'information sur les travaux conduits dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26682

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2003, page 7970

Réponse publiée le : 15 décembre 2003, page 9669